Vendredi 7 avril : Conférence de M. Paul Vo-Ha

**Guerre et construction de l'État monarchique en France et en Angleterre XVIe-XVIIIe siècle**

*Accroche : Machiavel - Le Prince*

Quelques rappels chrono pour montrer l'omniprésence de la guerre en France et en Angleterre

**Définitions :**

* Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690 « « Guerre » : « conflit entre État et prince souverain qui ne se peut solder par la justice et qu'on ne vide que par la force »
* ﻿﻿« Estat » : « Royaume, province ou étendue de pays qui sont sous une même domination », « se dit aussi de la domination ou de la manière dont on se gouverne dans une nation »
* Max Weber
* Jean-Philippe Genet : L'État « moderne » est une forme d'organisation sociale qui, au nom de sa propre légitimité, garantit sa propre sécurité et celle de ses membres/sujets, disposant à cette fin d'un contrôle de la justice et d'une force militaire spécifique. Sa base matérielle repose sur une fiscalité publique plus ou moins acceptée. Cette fiscalité implique un dialogue avec la société politique, dialogue lui-même activé et conditionné par la guerre.
* Charles Tilly: « War Making and State Making as Organized Crime »
* « Révolution militaire » : Michael Roberts/ Geoffrey Parker/Jeremy Black...
* ﻿﻿diffusion artillerie de siège, fortifications bastionnées, vaisseaux, diffusion de l'arme à feu portative : mutations tactiques. hausse des effectifs, (1600 = 10 000 hommes, 1635 = 125 000, 1690 = 450 000) dans un royaume de 20 millions d'habitants.
* ﻿﻿John Lynn, *Giant of the Grand Siecle*, *The French Army, 1610-1715*
* État militaro-fiscal (Brewer *Sinews of Power*) : toutes les recettes de l'état (hausse de la fiscalité) sont dépensées pour la guerre+ développement d'une administration pour assiette et perception de cet impôt (publique en GB), bureaucratie privée/parapublique, sur le mode de la régie, la Ferme Générale en France (28 000 employés fin XVIIIe), impôts affermés

La guerre est d’abord un facteur de déstabilisation de l’État.

**Comment et jusqu’à quel point la guerre s’affirme-t-elle comme moteur essentiel du renforcement de l’État royal ?**

**I)Guerre et souveraineté : roi de guerre et roi de paix**

Renforce l’autorité royale

Création d’un charisme royal : car le roi est le premier des *bellatores* La guerre ne légitime pas le roi, mais elle renforce son crédit politique.

On passe du roi chevalier (François Ier) à la figure du poliorcète (Louis XIII) à la figure d’un roi de paix (Louis XV). *Ultima ratio regnum*sur les médailles de Louis XIV

Machiavel, *Le Prince* : « La guerre, les institutions et les règles qui la concerne sont les seuls objets auxquels un prince doive donner ses pensées et ses applications »

**A. L'éducation du roi de guerre**

L'Histoire est pensée/enseignée comme une vaste histoire-bataille avec des grands souverains/chef de guerre (Antiquité/MA) qu'il faut imiter = *Imitatio*

*Le roi de guerre* (J. Cornette) : intérêt pour la formation

Divers moyens : les jeux ; l’enseignement théorique ; *La vie des hommes illustres* de Plutarque et *L’abrégé chronologique ou extrait de l’histoire de France* de Mezeray ; éducation pour comprendre l'espace (mathématiques, géographie, cartographie + maquettes). Une formation également plus pratique : chasse pensée comme entraînement du corps

            Exemple : Camp de Compiègne de 1698 à reconstitutions

            Phillipsburg / 1688 / Grand Dauphin

Futur Jacques II dans armée de Turenne, Lord amiral de la *Navy* (2eet 3eguerre Anglo-Hollandaise)

Duc de Cumberland à Fontenoy

D’autres rites importants :

-       Sacre / *regalia*/ Joyeuse / éperons en référence au Roi chevalier

-       Ordre de Saint-Louis/Jarretière

-       Chef Abénaqui, Nescammbiouit, sabre offert par Louis XIV (*onontio*) en 1706

**B. Le roi au combat**

L’ordalie de la victoire est une recharge sacrale

François Ier : roi chevalier, capturé à Pavie en 1525, rançon --> mise en danger

Henri IV sacré à Ivry notamment en 1590 --> compensations d’un manque de légitimité, (il est encore protestant)

Ordalie : jugement de Dieu

Cette position rentre en contradiction avec la construction d'un état moderne, centralisé. Richelieu est contre le roi en guerre : si la victoire c’est la recherche sacrale, la défaite est l’abandon de dieu (en plus d'un risque de danger pour le Roi, comme François Ier à Pavie). De plus, la participation du roi à la guerre l’éloigne des affaires courantes. Ces contradictions donnent une double nature de la monarchie.

Le roi doit être au côté de ses pairs :  *Primus inter pares*.

Louis XIV réduit cette tension en se transformant en roi poliorcète : il participe à 19 sièges et à aucune bataille. Il refuse petit à petit d’aller sur le terrain, et à partir de 1693, il prétend commander la guerre de cabinet.  Présence symbolique du roi.

Même logique avec Guillaume III lors de La Boyne en 1690.  Perçue et instrumentalisée, la victoire est sacralisée. Jacques II est défait. Guillaume III nouveau Moïse.

George II à Dettingen.

Le commandement martial est aussi un marchepied dans les Républiques.

Cette figure se décline aussi au féminin. Des reines de guerre : *Queen Anne’s War ;* Princesse de Condé / Grande Mademoiselle.

**C. Roi de guerre et communication politique**

Il faut éviter l'emploi de "propagande", notion chargée symboliquement, qui renvoie à une instrumentalisation des masses alors que communication renvoie à un petit cercle de personnes, ce qui est le cas dans une Europe à 75% agricole. Notion de propagande utilisée par l'historien Peter Burke

**Voir le site du Château de Versailles** <https://www.chateauversailles.fr/decouvrir/collections>) qui pour Joel Cornette est le "Temple du roi de guerre"

> Salon de Mars avec représentation de 15 héros antiques

> Galerie des Glaces (30 peintures sur la voute) qui selon Joel Cornette serait un "Arsenal compensatoire" (cf. défaite contre les Hollandais)

> Etude du tableau de Van der Meulen , Louis XIV au siège de Tournai (<http://collections.chateauversailles.fr/#3ca16366-4a36-4a08-ba6f-8e16b99fabcc>)

= Louis XIV en arrière-plan et non devant > critique le risque pris par les rois

TOUTES ces œuvres sont à Versailles, ce qui limite la communication

> **réalisation de statues équestres** ex : Henri IV au Pont-Neuf à Paris, cela donne à voir le roi de guerre, nbx exemples sur plusieurs places royales de grandes villes du royaume. Louis XV = roi de paix mis en scène à Reims. MAIS 85% de la population vit dans les campagnes donc là encore, communication restreinte.

> **Presse** avec la Gazette fondée par Théophraste Renaudot = quelques milliers de lecteurs.

> **Gravure**, avantage = reproductibilité +++

**Image noire du roi de guerre :** (voir iconographies PJ) par exemple The most christian Turk (gravure anglaise) qui représente LXIV en chevalier de l'Apocalypse en s'appuyant sur les "Papistes" et les Ottomans. En arrière-plan, paysage de désolation (massacres + incendies). Autre exemple, jeu de cartes avec Louis XIV représenté en vampire qi se nourrit du sang de ses sujets et des Européens ("Give him blood to drink") + représentation de Mme de Maintenon.

**II)Guerre et développement de l'administration**

\*La croissance des effectifs militaires

1610: 20 000

1690: 450 000 (1.75% des sujets)

1688-1713: 1.2 millions de soldats

Ruptures importantes = 1635 on passe à 90 000/120 000 soldats durant la Guerre de Trente Ans et 1659 avec le traité des Pyrénées = PAIX mais toujours 70 000 soldats.

Quel recrutement ? Volontariat (il n'en reste pas moins que les diverses obligations féodales sont à l'œuvre) + établissement de la milice, sorte de service militaire (tirage au sort des hommes célibataires de plus de 20 ans) 26 000 hommes qui dans un premier temps assurent des missions de garde des places fortes.

\*Une mobilisation très importante des ressources monarchiques. Thèse de BREWER. Développement des administrations fiscales: les nécessités d'administration des dépenses de la guerre donnent naissance à des bureaucraties fiscales publiques ou bien parapubliques (Ferme Générale en France à partir de 1680). Royaume de France: entre 70%-90% des recettes fiscales allouées à la guerre. Pour la GB 60 à 74%.

**A. Administration civile de la guerre : monarchie administrative est née de la guerre**

A partir des années 1660 : **royalisation de l'armée** = renforcement du contrôle royal par rapport aux logiques féodales.

**Secrétariat d'Etat de la guerre**: croissance de ses ressources humaines (à la fin du règne de Louis XV: 200 commis) et spécialisation de ce personnel (gestion des vivres, gestion des pensions...)

Création d'un service d'archives: 1734, le dépôt de la guerre. Expression "Un royaume de papier" (T. SARMANT / M.STOLL) <https://www.cairn.info/regner-et-gouverner--9782262080297-page-437.htm> Dépersonnalisation de la fonction de Secrétaire d'Etat > la fonction l'emporte sur l'homme ex : Louvois > ses documents sont conservés, ils ne lui appartiennent pas. Mémoire d'Etat qui se développe et qui se structure = monarchie administrative.

Une administration qui mêle service de l'Etat et service de son propre lignage, qui mêle donc intérêts publics et intérêts privés. Des charges transmises de père en fils et des logiques clientélaires à l'œuvre. Ex. dynastie Le Tellier. Des logiques similaires, d'un "Etat dynastique" (d'après Guy Rowlands) dans le Secrétariat d'Etat de la Marine, aux moins notamment du clan Colbert. Colbert va choisir parmi ces prochains les Intendants de la Marine qui administrent notamment les ports.

**Recrutement**

Pour devenir officier, il faut acheter sa charge (une vénalité privée, le roi ne gagne rien sur "ce marché des charges"). La fortune personnelle est donc un prérequis pour le service militaire. 20% du coût total de l'armée incombe aux officiers. Transformation d'un capital économique et capital symbolique.

Une administration qui supervise les recrutements notamment dans le cas de la milice. Néanmoins, pour l'essentiel ce sont les officiers qui recrutent par le biais d'un système semi-entrepreneurial (les capitaines reçoivent une commission du monarque qui les autorise à lever des hommes).

Résistances notamment populations littorales (A. CABANTOUS sur les Basques)

Les colonies sont aussi des laboratoires d'expérimentations pour le recrutement.

**Figure des intendants d'armée**: commissaires (35 hommes à la fin du règne de Louis XIV) nommés par lettre de commission révocables ("fusibles" qui peuvent sauter à tout moment sur ordre royal), à partir, notamment, des années 1630. Relais locaux de l'autorité royale, ils ont plusieurs missions en temps de guerre:

    - prérogatives de justice

    - prérogatives de finances

    - prérogatives de police

Fronde: révolte des officiers de l'ordinaire en charge usuellement de la police, justice, finances; en temps de guerre, ils se trouvent dépossédés de ces prérogatives par les larges missions militaires des intendants d'armée.

Les soldats vivent chez les habitants > sont perçus comme des prédateurs potentiels. Cet impôt en nature est très mal reçu.

**B. Financer la guerre**

Le politologue/sociologue et historien Charles Tilly dit *« La guerre a fait l’Etat, et l’Etat a fait la guerre »*

En Angleterre ? Les Customs (douanes), l’Excise (taxe sur la consommation ex : la bière) = fiscalité indirecte et la Land tax (impôt sur la terre).

Recours au crédit > les impôts servent à financer la dette. Voir thèse de Katia Béguin (<https://books.openedition.org/igpde/3941>) *« Lever un impôt prend du temps, quand les besoins militaires sont en général immédiats. Le financement des guerres donc repose moins sur l’impôt lui-même que sur les capacités fiscales supposées d’une commune ou d’un Etat »*

En France ? **La Taille** (mise en place à la fin de la guerre de Cent Ans par CVII > pour financer armée permanente). C’est un impôt de répartition à toutes les échelles (≠ selon les provinces). Elle rapporte 11M en 1630 puis 53M en 1640. **La Capitation** mise en place en 1695, touche tous les sujets du royaume, ces derniers étant répartis en 22 classes. **Le Dixième** en 1710 = 1/10 sur la terre puis **le Vingtième** en 1749 sur tous les revenus tirés du commerce ou de la terre.

**>>> lien entre innovation fiscale et guerre**

La guerre est aussi financée par l’emprunt, les pillages, la vie sur le pays, la fortune personnelle des capitaines et colonels et par la vénalité des offices = **Etat éco-militaire plutôt que militaro-fiscal car la guerre n’est pas uniquement financée par la fiscalité. Lorsqu’un Etat recherche des ressources au-delà de la fiscalité.**

Emprunts ? Banquiers + rentes de l’Hôtel de ville de Paris.

**>>> les ressources de l’Etat ne correspondent jamais aux besoins**

**III) Guerre et territoire, armée et maintien de l’ordre, refus et résistances**

Politique du « pré carré » = échange de territoires pour éviter les enclaves

On cherche toujours à légitimer les prétentions territoriales + discours sur les frontières « naturelles » (Rhin, Alpes, Pyrénées) ...or les frontières sont des constructions politiques.

Aux Amériques > 60 000 Français contre 1,5M de Britanniques au « sens large », les alliances avec les Amérindiens sont vitales pour les Français. Contentieux territorial pour le contrôle de la vallée de l’Ohio (commerce) >>> guerre de Sept Ans.

**Armée, espace de disciplinarisation**. Elle est traversée par des habitudes féodo-vassaliques > liens de clientèle +++ jusqu’aux 1650’s/1660’s. En 1661, suppression de la charge de « Colonel général de l’Infanterie » qui était *« plus maître que le roi lui-même des principales forces de l’Etat »* (qui ?). Registre des troupes avec description physique des soldats pour éviter **les fraudes** = billardage (engagement d’un soldat déjà engagé dans une autre compagnie), revue des troupes pour éviter les passe-volants.

**25% de déserteurs** sur certains fronts au milieu du XVIIIe d’après Olivier Chaline.

**25% d’étrangers** dans l’armée de LXIV (étrangers = sujets d’un autre Prince, ≠ regnicole)

Armée comme outil de répression, les Mousquetaires = « police politique » ex : dans le Vivarais.

**Duel ?** crime de lèse-majesté car appropriation privée du droit de justice que le roi reçoit de Dieu et qu’il délègue à des officiers.

Le **faux-saunage** = contrebande > acheter du sel dans les régions les moins imposées pour le revendre dans les régions plus imposées = répression.